

MERLINES MAG



NUMÉRO 13

Merlinoises, Merlinois,

Jour après jour, la vie « d'avant » la pandémie essaie de reprendre son cours, peu à peu, même s'il nous faudra désormais vivre avec ce risque sanitaire supplémentaire.

Nos associations reprennent progressivement leurs activités et la vie sociale redémarre prudemment.

En avril dernier, le nouveau conseil municipal a voté son premier budget. La situation économique de la commune est saine. Le contexte nous incite à la prudence mais nous devons cependant continuer à investir pour préparer l'avenir.

Pour 2021, le Conseil municipal a décidé de poursuivre la rénovation de la voirie et de nos bâtiments communaux, de moderniser et mettre aux normes notre église ainsi que notre poste.

Comme bon nombre de communes, nous allons réfléchir à réduire nos dépenses énergétiques, principalement celles générées par le bâtiment de l'école. Pour cela, nous avons déjà fait réaliser un diagnostic énergétique par le bureau LAI, diagnostic financé à 80% par le Conseil départemental, et prévu un budget de 100 000€ afin de réaliser les travaux les plus urgents qui nous auront été indiqués sur le rapport de l'étude. Nous profiterons alors des aides importantes de l'Etat qui sont accordées pour des travaux entrant dans le cadre de la Transition énergétique.

Nous avons choisi de créer un nouveau lotissement aux Rouchauds qui nous permettra d'offrir une possibilité d'installation à de nouveaux habitants.

Nous avons eu le plaisir, au début du printemps, de voir nos efforts de rationalisation de l'éclairage public récompensés par une labellisation « village étoilé *** ».

Nous saluons l'arrivée d'une nouvelle infirmière et d'un troisième kinésithérapeute qui ont intégré la Maison de Santé et apposeront très prochainement leur plaque.

Au niveau de la Communauté de Communes également les projets se mettent en place. Soixante emplois ont été créés par le groupe Toloméi sur le Pays d'Eygurande, quarante autres à Bort-les-Orgues, le groupe Alsapan emploie cent-cinquante personnes à la Courtine, le groupe Loste va investir seize millions d'euros sur son site d'Ussel, pour ne donner que quelques exemples.

Nous allons profiter pleinement du dynamisme de notre Village de vacances pour lequel quatre millions d'euros d'investissement ont été faits.

Le PLUI, Plan Local d'Urbanisme va prochainement être finalisé. Un schéma directeur de l'eau potable va être réalisé sur le territoire pour réfléchir et trouver des solutions concrètes au problème inéluctable de la diminution des ressources en eau (-30% sur le plateau de Millevaches depuis 1972).

Trois voies vertes dont une reliant Merlines à Montluçon par l'ancienne voie ferrée sont prévues.

L'Aire d'accueil des gens du voyage ouvrira ses portes dès le mois d'octobre 2021 à Ussel derrière le Marché au Cadran.

Nous avons de bonnes raisons d'être optimistes, nous avons un cadre de vie exceptionnel, ceux qui ont vécu le confinement en ville ne me démentiront pas, l'économie repart, de nouveaux habitants nous rejoignent.

Nous souhaitons tous une sortie de la crise sanitaire rapide pour reprendre notre vie d'avant.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Bel été à tous !

Pascal Montigny



Agriculture

Une finale départementale à Merlines !

Le mercredi 17 mars 2021 après-midi, le syndicat des Jeunes Agriculteurs a organisé la finale départementale de jugement de bétail (bovins, ovins et équins). Cette manifestation s'est déroulée sur notre commune à Bussière, au GAEC des 3 Productions chez Margaux et Romain Brugière.

Nos jeunes éleveurs ont eu beaucoup de travail pour sélectionner et parquer 5 groupes d'animaux dociles de leur ferme dans la grande stabulation bien apprêtée, nettoyée et paillée de frais.

Il y avait : -2 vaches Holstein,

-2 Limousines et un veau,

-2 vaches Salers et un taureau,

-2 chevaux,

-1 lot de brebis.

Les jeunes éleveurs du Lycée Edgar Pisani de Naves de tous niveaux du CAPA au BAC Pro plus les adultes du CFPPA pouvaient donc s'exercer au pointage des animaux en toute tranquillité après s'être répartis selon leur goût entre les 5 lots d'animaux présentés.

Un jury composé des enseignants avait établi préalablement une grille de pointage qui servait de référence pour chaque animal. Les lauréats du concours étant les jeunes qui se rapprochaient le plus de cette référence.

Le temps de délibération du jury fut occupé par Margaux qui retraça l'historique de son exploitation avec Romain sur les ex-exploitations Clébert et Lachaud.

Une pause temps libre était octroyée aux jeunes autour d'un point café chaud et pâtisserie.



Les représentants des organisations agricoles du département étant arrivés pour parrainer la remise des lots aux gagnants du concours, un dialogue s'est instauré à l'initiative de Tony Cornélissen, Président de la chambre d'Agriculture, pour savoir quels étaient les projets d'installation des jeunes.

Tous les participants se réjouissent en apprenant que la grande majorité se destinait à reprendre une exploitation dans le département.



Sur ce bon augure, arriva le moment attendu de la remise des lots. Tous les candidats furent appelés et récompensés, les mieux classés recevant une coupe des mains des représentants des organisations agricoles.

On peut remercier tous ces jeunes qui représentent l'avenir de l'élevage en Corrèze et en particulier Margaux et Romain qui les ont reçus et ont fait honneur à la commune de Merlines.

Michel Lachaud



Instance de Coordination de l'Autonomie



**INSTANCE DE COORDINATION
DE L'AUTONOMIE
DU CANTON DE**

D'EYGURANDE

2 Rue de l'Eglise 19340 Eygurande

Tél : 05 55 94 53 88

Mail : icgeygurande@orange.fr

N°agrément : SAP/332617315

Communiqué :

L'Association Instance de Coordination de l'Autonomie du canton d'Eygurande représentée par Mme COUZELAS Françoise en tant que Présidente, a connu un mouvement de personnel en ce début d'année. La salariée Mlle CAILLAVEL Sabrina a démissionné de son poste le 28 Février et a été remplacée par Mlle REBEIX Pauline à partir du 15 Mars 2021.

Missions :

Informier, conseiller concernant le maintien à domicile (entrée en maison de retraite, aides à l'habitat ...), coordonner les services, préparer un retour à domicile après une hospitalisation, lutter contre l'isolement et la solitude par des ateliers et des animations, aider dans les démarches administratives, orienter les usagers vers les services compétents, organiser le portage de repas à domicile.

Secteur :

L'instance intervient sur les communes suivantes : Aix, Couffy-sur-Sarsonne, Courteix, Eygurande, Feyt, Lamazière-Haute, Laroche-Près-Feyt, Merlines, Monestier-Merlines, Saint-Pardoux-le-Neuf et Saint-Etienne-aux-Clos.

Public :

Personnes âgées de 60 ans et plus et personnes en situation de handicap.

Service proposé :

- **Le portage de repas à domicile :**

Les repas sont préparés par le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande.



La journée alimentaire se compose d'un repas midi et soir :

Midi :

une entrée
une viande ou un poisson
un légume
un fromage
un dessert

Soir :

un potage
une viande ou un poisson
un légume
un dessert

Possibilité de respecter les goûts des personnes.

Le prix est de 10.00 € par jour

Les barquettes individuelles sont livrées avec un véhicule frigorifique, il suffit simplement de réchauffer les repas (micro-onde, four ou casserole).

La livraison se fait du lundi au vendredi.

En cas d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), le Conseil Départemental a la possibilité de prendre en charge une partie du financement.

Animations proposées :

Si la situation sanitaire le permet, les activités suivantes reprendront en Septembre :

- l'atelier d'équilibre et de prévention aux chutes destiné aux seniors et aux résidents du Foyer « Les Myosotis »
- Les ateliers numériques dans les locaux du Collège de Merlines. Ils sont assurés par Monsieur DELAGE Jérémy.
- L'atelier de couture, tricot, canevass proposé par une personne bénévole, Madame CHADEYRON Jeannine.
- Animation pour la Semaine Bleue

Pour plus de renseignements sur l'accès à ses services, n'hésitez pas à contacter la Coordinatrice Pauline REBEIX

Tél : 05 55 94 53 88.

L'Instance de Coordination de l'Autonomie est située dans les locaux de la
Maison du Département et de Services au Public
2 Rue de l'Eglise
19340 EYGURANDE

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
et le vendredi de 9h à 12h00 de 12h30 à 16h30



Pour avoir accès à ces aides et connaître les conditions d'attribution, contactez simplement l'Instance de Coordination.

Une cotisation annuelle d'adhésion de 15€ vous sera demandée.

Votre Coordinatrice

Pauline REBEIX

Vous reçoit à son bureau dans les locaux situés

Maison des Services au Public
2 Rue de l'Eglise - 19340 EYGURANDE

HORAIRES

Du lundi au jeudi 9h00-12h00 13h-17h
Le vendredi 9h00-12h00 12h30-16h30

Vous pouvez la joindre au **05 55 94 53 88** aux heures d'ouverture ou laisser un message.

Les communes du secteur de l'Instance de Coordination

Eygurande	Merlines
Monestier-Merlines	Aix
Laroche-près-Feyt	Couffy-sur-Sarsonne
Lamazière-Haute	Courteix
Feyt	Saint-Pardoux-le-Neuf
Saint-Etienne-aux-Clos	



**INSTANCE DE COORDINATION
DE L'AUTONOMIE
D'EYGURANDE**



Vous avez plus de 60 ans et/ou êtes reconnu personne handicapée

Vous résidez sur le secteur de l'ancien canton d'Eygurande

L'Instance de Coordination de l'Autonomie d'Eygurande est à votre disposition pour tous renseignements concernant votre quotidien et les aides disponibles pour vous permettre de rester le plus longtemps possible à domicile.

La coordinatrice vous accueille au point info ou vous rencontre à domicile si besoin.

INFORMATION, SUIVI, ACCOMPAGNEMENT

• Point accueil / information

Pour vous informer, vous orienter sur les services existants en faveur des personnes âgées et/ou handicapées, pour vous aider dans vos démarches. Mise à disposition de documentation.

• Suivi et accompagnement

Pour vous conseiller dans les services qui pourraient vous être utiles à domicile.

Pour préparer votre retour à domicile ou celui d'un proche après une hospitalisation avec tous les intervenants du secteur (infirmières, aides-soignantes, aides à domicile....)

• Aide administrative

Pour vous aider dans la rédaction d'un courrier, le classement de vos papiers, le montage d'un dossier:

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Amélioration de l'habitat
- Pension de réversion
- Aide des caisses de retraites, etc.....

PREVENTION ET ANIMATION

L'Instance propose divers ateliers annuels pour entretenir votre forme, rompre l'isolement, etc...

- Atelier de gymnastique douce
- Atelier couture-tricot-canevas

Mais aussi des ateliers ponctuels sur divers aspects comme, atelier numérique...

• BAVARD'AGE

Ce réseau de bénévoles formés effectue des visites de convivialité chez les personnes âgées qui le désirent.

Le déroulement et le contenu des visites sont en fonction des goûts respectifs de chacun : discussion, promenade, jeux de société ...

• Visites de convivialité

Pour lutter contre la rupture du lien social de façon ponctuelle mais régulière, la coordinatrice peut venir vous rendre visite pour un moment d'échange.

FACILITER LE MAINTIEN A DOMICILE

• Service de portage de repas à domicile

Les repas du midi et du soir (journée alimentaire) sont livrés tous les jours du lundi au vendredi et le vendredi pour le week-end. Pour passer commande il suffit d'appeler l'Instance 3 jours avant la première livraison. Tarif : 10.00€ la journée alimentaire.



Changement d'horaires à la Poste

Vendredi 9 Avril 2021, nous avons une nouvelle fois reçu Mr Francis Deveix « chef de Projet Transformation » de la Poste, et Mr Jacques Coutelier, Directeur du secteur d'Ussel, venus nous « proposer » une nouvelle évolution de notre bureau de Poste.

Il nous avait déjà été proposé quelques mois auparavant de délibérer pour transformer notre bureau de Poste en « Agence Postale Communale » ou en « Point Poste » en raison de la diminution inéluctable du courrier et du taux de fréquentation.

Nous avons répondu négativement après en avoir échangé en Conseil Municipal.

Le 9 Avril, ils sont venus nous faire une nouvelle « proposition » : celle de créer un poste de « facteur/guichetier » à Merlines avec, bien sûr, une forte baisse de la durée d'ouverture du bureau qui passerait de 22H à 15H hebdomadaires.

De fait, cette « proposition » n'en était pas une puisque ce fonctionnement de « facteur/guichetier » ne nécessite aucune délibération et nous est donc tout simplement imposée par les instances dirigeantes de la Poste.

Cette gestion du bureau de Poste par un facteur guichetier se traduit par une ouverture du bureau de Poste de 9H30 à 12H30 du lundi au vendredi ; l'ouverture de 30 minutes sur la tranche méridienne doit permettre de capter la clientèle active (de la poste) . La mise en place est effective depuis le 22 juin 2021 dans les conditions évoquées selon les termes laconiques du Directeur de la Poste par un courrier du 12 Avril 2021 adressé à la Mairie.

Nous avons été mis devant le fait accompli, aucune négociation n'étant possible en ce qui concerne les horaires d'ouverture du bureau.

Le Conseil Municipal de Merlines n'est en rien associé à cette décision et tient à en informer la population.

Création d'un nouveau lotissement

Afin de permettre l'installation de nouveaux habitants, la commune de Merlines a fait l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 4ha 45a situé aux Rouchauds, en bordure de la route de l'Ancien Dépôt, dans le but de créer un nouveau lotissement.

Cette parcelle n°ZA31, proche du centre bourg, nous a été vendue pour la somme de 25 000€.



Voirie 2021

Route départementale 1089

Au cours de l'année 2020, le Syndicat de la Diège a réalisé des travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement sur la traversée de la RD 1089 à hauteur du carrefour des 4 Routes. La totalité du financement a été prise en charge par La DIEGE qui détient cette compétence sur l'ensemble du Pays d'Eygurande.



En mars 2021, le Conseil Départemental a pu à son tour réaliser les enrobés de la RD 1089.

La commune s'est acquittée du marquage des passages piétons, réalisé par l'entreprise PSMS.

Programme

Lundi 25 janvier 2021, nous avons reçu Mr Jourdain du Syndicat de la Diège, afin de lui présenter notre programme Voirie pour l'année 2021, et d'évoquer avec lui nos priorités pour les années suivantes.

Pour 2021, il a été décidé de prolonger le chemin d'accès des 2 maisons d'habitation récentes route des Rouchauds, de réaliser la première tranche de la VC8 (route de Lagarde), et d'effectuer la réfection de l'impasse des Bouleaux.

L'entreprise EUROVIA, qui était la moins-disante, a été retenue par la commission d'appel d'offre.

Coût des travaux :

- 76 921€HT

Plan de financement :

- ✓ Subvention du Conseil départemental : 10 000€ + 6 815€ de reliquat pour l'année précédente
- ✓ DETR : 40% sur les deux tranches de la route de Lagarde (programmation cette année et l'an prochain).



Le Conseil municipal a par ailleurs bien pris en compte les demandes d'enfouissement des lignes électriques et de téléphone. Mais ces travaux étant très coûteux, et le budget de la commune limité, nous avons dû trancher en décidant que la rénovation de la Voirie était prioritaire par rapport à l'enfouissement des réseaux.



Rassemblement pour la réouverture de la ligne ferroviaire Ussel-Laqueuille

Le 19 mars 2021, deux rassemblements ont été organisés à l'initiative du Comité de Vigilance Citoyenne du Limousin, l'un à Merlines le matin, et le second à Laqueuille l'après-midi pour défendre les « petites » lignes ferroviaires en général, et la nôtre (Brive-Clermont-Ferrand) en particulier.

Près de 120 manifestants, cheminots, élus, et citoyens se sont rassemblés à Merlines pour demander la réouverture du tronçon Ussel-Laqueuille fermé depuis Juillet 2014.

Etaient présents de nombreux Maires et élus, le Président de HCC, ainsi que le Président du Conseil Départemental.

Cette ligne est essentielle pour le développement économique et touristique de la Haute-Corrèze et du département de la Corrèze en général. C'est une liaison majeure puisqu'il s'agit de la transversale Bordeaux-Lyon. La réouverture de cette ligne et le développement du fret permettraient à de nouvelles entreprises de s'installer mais également de diminuer le nombre des véhicules polluants sur les axes routiers, en améliorant la sécurité.

Il est en effet illogique de demander aux élus de se soucier de la Transition énergétique et de la mobilité, et dans le même temps de fermer nos petites lignes ferroviaires.

Si la Région Nouvelle Aquitaine se dit prête à rouvrir cette ligne, ce n'est pas le cas de la Région Rhône-Alpes-Auvergne. Les élus ont unanimement pointé du doigt le rôle de l'Etat qui devrait participer au financement lorsque 2 Régions ne s'entendent pas, afin d'éviter des interruptions de lignes.

L'Etat a une responsabilité en ce qui concerne le maillage ferroviaire, c'est une question d'égalité entre les citoyens et d'aménagement et d'équilibre du territoire.

Le Président Coste a décidé de saisir le ministre délégué aux transports et les deux Présidents de Région concernés pour leur demander de classer cette liaison parmi les priorités ferroviaires et d'établir un partenariat entre l'ensemble des acteurs concernés.



Merlines : Village étoilé 3 ***

Notre commune fait partie des 86 communes du Limousin labellisées « Village étoilé » par l'ANPCEN (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne).

Nous avons été récompensés pour nos efforts en matière d'éclairage public : installation d'horloges astronomiques, diminution du temps de l'éclairage public, ... en obtenant 3 étoiles.

Il s'agit d'une démarche éco-responsable de notre part.

Un éclairage public raisonné permet non seulement de réaliser des économies pour la commune (de l'ordre de 2 000€ par an), mais il a également de nombreux avantages pour la biodiversité (de nombreuses espèces vivent la nuit et ont besoin d'obscurité) ainsi que pour la santé humaine (une meilleure qualité de sommeil dans le noir complet...).

Notre labellisation, d'une durée de validité de cinq ans, nous permet d'accompagner la démarche du PNR qui va être labellisé « Réserve Internationale de Ciel Etoilé », ce qui aura une incidence non négligeable pour le développement de l'économie touristique du territoire.

Nous sommes rejoints dans cette démarche par nos voisins de Lamazière-Haute qui ont obtenu 2 étoiles.

Nous recevrons prochainement notre diplôme « Village étoilé 3 *** » des mains du représentant de l'ANPCEN au cours d'une cérémonie officielle.



Réunion cantonale

La réunion cantonale s'est tenue le mardi 19 janvier 2021 à la salle des fêtes d'Eygurande en comité restreint, en raison de la crise sanitaire.

Le Président du Conseil Départemental, Mr Pascal Coste, a tenu à rencontrer les Maires du Pays du canton d'Ussel-Eygurande en présence de Mr Christophe Arfeuillère (1^{er} Vice-Président du CD et Maire d'Ussel), de Mme Padilla-Ratelade (Conseillère départementale), et d'agents du Conseil Départemental de la Corrèze (dont Mme Coudert-Morin qui a déjà beaucoup œuvré pour Merlines, notamment pour la création de notre Maison de Santé).

Une présentation a été faite du dispositif d'Aide aux Communes du Conseil Départemental, dans le cadre du contrat 2021-2023, en liaison avec le Plan de Relance de l'Etat.

La plus grande part des projets des communes concerne la transition énergétique. Des aides importantes sont accordées dans ce domaine pour des travaux visant à réaliser au moins 30% d'économie d'énergie sur les bâtiments publics.



La commune de Merlines, sensible aux problématiques environnementales, souhaite adhérer à ce programme et bénéficier de ces aides. Pour décider en connaissance de cause des travaux à réaliser et planifier une programmation pluriannuelle, nous avons demandé un diagnostic énergétique auprès du cabinet « LAI » pour un coût de 6 950€ HT, subventionné à hauteur de 4 500€.

Cette réunion a également été l'occasion de faire le point sur l'avancée de la fibre sur le canton Ussel-Eygurande. Pierre Chevalier a précisé que les importantes chutes de neige du début janvier attestent de la nécessité d'élaguer les arbres pour protéger le réseau. Cependant, malgré les importantes chutes de branches, peu de coupures totales de la fibre ont été constatées.

L'enfouissement des réseaux fibre, téléphone et électricité progresse chaque année, mais face au coût très important de ces travaux, la fibre doit encore s'appuyer sur les réseaux téléphoniques aériens.

RUISSEAU DE LA RUELLE

Vendredi 5 février 2021, nous avons reçu le technicien Rivières de Haute Corrèze Communauté, afin de tenter de trouver une solution à la problématique du ruisseau de la Ruelle qui est totalement sorti de son lit et nécessite d'importants travaux, notamment à proximité de la Route de l'Ancien Dépôt et du terrain acheté par la commune.

Nous avons constaté que le lit de la rivière s'est perdu du fait de la végétation qui l'a obstrué, et du piétinement des animaux.

Nous avons également constaté un problème de pollution dû au réseau d'assainissement. Une bouche d'égout est submergée et le réseau déborde.

Il y a donc un travail conséquent à réaliser pour couper la végétation, recréer le lit de la rivière, protéger les berges, et régler le problème de pollution dû aux égouts.

Le service « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) va demander l'accord des propriétaires riverains pour réaliser ces travaux durant l'été 2022.

Travaux de l'église de Merlines-bourg

Vendredi 23 avril 2021, nous avons présenté à l'Abbé Bertrand d'Elloy, les travaux réalisés par la commune dans notre église, et tout juste achevés :

1. Changement de la totalité du circuit électrique vétuste et dangereux.

Nous avons supprimé l'antique système de chauffage au gaz qui ne répondait plus du tout aux normes de sécurité actuelles et installé un système de chauffage électrique moderne.



Coût des travaux :

➤ 18 655€

Réalisation par l'entreprise Drago de Merlines

Plan de financement :

✓ Subventions du Conseil départemental : 60% soit 11 193€

Reste à charge pour la commune : 7 262€

2. Rénovation des vitraux et du tabernacle

Nous avons profité pour cela d'un reliquat de dons reçus pour l'opération « pont romain », réalisée avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et du Conseil départemental.

Coût des travaux :

➤ 12 661€ :

- Restauration des vitraux (par Mr Basset Jean-Marie de Laguette) :11 151€
- Restauration du tabernacle (par Mr Peyresaubes de Salon-la Tour) : 1510€

Plan de financement :

- ✓ Subvention du Conseil départemental : 60% soit 7 597€
- ✓ Reliquat de dons de l'opération « pont romain » :1688€80
- ✓ Nouvelle collecte (organisée par notre partenaire la Fondation du Patrimoine) pour cette opération : 1734€30 (hors frais de gestion de 110€70)

Reste à charge pour la commune : 1 640€90

Nous remercions vivement nos partenaires (Conseil Départemental, Fondation du Patrimoine et donateurs privés) sans lesquels la restauration de notre patrimoine n'aurait pas été possible.

3. Restauration d'un meuble de la sacristie.

Pour finaliser les travaux réalisés à l'église, un devis a été demandé à Mr Peyresaubes, ébéniste spécialisé, qui a déjà effectué la restauration du tabernacle.

Coût des travaux : 6 840€

✓ Subvention du Conseil départemental : 60% soit 4 104€

Reste à charge pour la commune : 2 736€



Vaccination à la Maison de Santé de Merlines

Dès le 27 mars, le « vaccibus » du Conseil départemental est venu en appui à nos professionnels de Santé pour vacciner les personnes âgées de plus de 75 ans ne pouvant se déplacer jusqu'aux centres de vaccination.

Nous avons alors mis à la disposition de l'équipe du Département les locaux de la Maison de Santé de Merlines.

L'accélération de la vaccination nous a contraint à déplacer le dispositif à la salle des fêtes afin d'accueillir davantage de personnes.

La dernière séance de vaccination aura lieu le 17 août.



Fleurissement de la commune

L'équipe municipale s'est retrouvée samedi 05 juin afin de planter les fleurs qui apporteront de la couleur à notre commune durant la belle saison.

Cette année, nous avons fait le choix de donner la préférence à des fleurs peu gourmandes en eau, une façon de prendre en compte les évolutions environnementales et climatiques et de réduire ainsi l'arrosage.

Nous avons, par ailleurs, fait l'acquisition de deux récupérateurs d'eau qui nous seront très utiles en situation de canicule.



Site Internet

Un site Internet est à disposition de la population, vous pouvez y retrouver : les infos de la commune, diverses photos, les comptes rendus municipaux, les bulletins, etc. etc.

Son adresse : www.merlines19.fr



BIENVENUE SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE MERLINES

Cérémonie

La cérémonie du 8 mai 2021 a eu lieu en comité restreint afin de répondre aux directives gouvernementales liées à la crise sanitaire actuelle.



SAMU ET MEDECIN DE GARDE	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE EYGURANDE	05 55 94 30 05
MAIRIE	05 55 94 32 20
SERVICE SOCIAL	05 19 07 83 30
BIBLIOTHEQUE	05 55 94 32 78
MAISON DU DEPARTEMENT	05 19 07 81 72
INSTANCE DE COORDINATION	05 55 94 53 88
ADMR	05 55 94 28 91
EHPAD MERLINES	05 55 94 35 73
EHPAD EYGURANDE	05 55 94 35 01
COM.COM EYGURANDE	05 55 94 37 86
Si fuite d'eau appel même le week-end	06 84 18 13 37
HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE USSEL	05 55 95 35 38
HOPITAL d'USSEL	05 55 96 40 00
INFIRMIERE C. ROUCHE	05 55 94 41 61
INFIRMIERES SC M ANTROP CHANUT	05 55 46 10 63
PHARMACIE MERLINES	05 55 94 35 95
PHARMACIE EYGURANDE	05 55 94 34 66
DOCTEUR BEGON EYGURANDE	05 55 94 30 29



MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE MERLINES PAYS D'EYGURANDE

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec les professionnels de santé exerçant à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Merlines :

vous devez téléphoner aux numéros suivants :

DOCTEUR LEMAIRE	05 55 94 61 70
INFIRMIERE C. MILLET	06 78 50 58 69
INFIRMIER N. MENAGE	06 22 28 47 00
OSTEOPATHE P. HERBIN	06 25 54 51 68
KINESITHERAPEUTE C. OANCEA	06 48 37 19 49
KINESITHERAPEUTE I. PINZARU	07 83 58 20 69
PEDICURE PODOLOGUE E. LOURDIN	04 73 65 20 17
SOPHROLOGUE A. BARRIER	06 62 14 94 39
REFLEXOLOGUE A. PEQUEUX	06 64 88 84 23
HYPNOTHERAPEUTE K. RISSLER	06 64 88 84 23
INFIRMIERE ASALEE S. JOUVE	06 88 70 64 75
CONSULTATIONS ADDICTOLOGUE	07 78 04 02 85

Voici les noms des élèves de la photo du collège en 74/75 du bulletin n° 12 :

1^{er} rang : Rouche Patrick, Lepeitre Alain, Legoy Daniel, Frugier Alain, Taguet Thierry, Ollier Jean Claude, Richin Jean Michel, Juillard Eric, Papés Michel, Gratadoux Claude, Da Costa Samier

2^{iem} rang : Louradour Maryse, Gorse Chantal, Maviel Isabelle, Gandon Cécile, Duthieuve Michele, Gratadoux Michèle, Magal Jean Marie, Gay Richard, Bonnet Claudine, Mazet Pascal, Aellio Salvator.

3^{iem} rang : Ternat Françoise, Vacher Annie, Lepeitre Claudine, Faugeron Chantal, Bonnière Marie Claude, Comby Helene, Arnaud Bernadette, Michon Jean Paul, Richin Pascale, Pateaud Jean Claude, Roussel Bernadette



N
U
M
E
R
O
S
U
T
I
L
E
S



Lyre Merlinoise année ?

